
EXPÉDITION

DU

DUC DE BEAUFORT

CONTRE DJIDJELI (1664)

*Cet article est
tiré de la notice sur le pillage fait par l'intelligence de relations
inopiniées et souvent imparfaites, plus qu'il n'est possible de
reconstruire par les sources.*

Au mois de juillet 1662, les Échevins et Députés du commerce de Marseille, ayant adressé à Louis XIV une supplique pour lui demander l'extermination des corsaires barbaresques, qui leur causaient les plus grands dommages (1), Sa Majesté donna l'ordre de tenir à la mer, tous les étés, dans l'Océan et la Méditerranée, 12 galères et 20 vaisseaux, destinés à escorter les bâtiments français trafiquant avec le Levant (2); les capitaines reçurent les

(1) CLÉMENT. *Correspondance administrative sous Louis XIV*, I, 659.

(2) COLBERT à l'évêque de Luçon (Nicolas Colbert), 16 octobre 1662.

« Le Roy voulant rétablir par toutes sortes de moyens le commerce et particulièrement celui de mer, qui est le plus important, Sa Majesté a résolu de mettre en pratique tout ce qui pourra contribuer à ce dessein, et surtout de nettoyer la mer de corsaires et procurer à ses sujets la liberté de trafiquer dans les pays étrangers. Pour cet effet, il a donné ses ordres pour tenir à la mer, tous les étés, dans l'Océan et la Méditerranée, douze galères et vingt vaisseaux, dont les chefs auront une instruction particulière pour escorter les vaisseaux français qui voudraient aller au Levant, soit au nord, soit au midi..... » — CLÉMENT. *Lettres de Colbert*, II, 419.

instructions les plus énergiques pour courir sus aux corsaires et les combattre à outrance (1).

Le chevalier Paul (2), d'Hocquincourt, de Tourville, de Beaufort, illustraient, à cette époque, le pavillon français. Ils se signalèrent par de nombreux faits d'armes contre les Barbaresques.

Le 10 septembre 1663, le duc de Beaufort, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, sorti de Toulon à la poursuite des corsaires algériens, qui infestaient les côtes d'Italie et de Provence, prit ou coula à fond plusieurs bâtiments

(1) *Le chevalier Paul à Colbert.* Toulon, 16 décembre 1662.

«J'ai déjà dit par avance, à tous messieurs les capitaines qui sont ici, que Sa Majesté m'avait fait l'honneur de m'ordonner de leur dire de sa part que lorsqu'ils rencontreraient des navires turcs, qu'ils eussent de les aborder hardiment et de les vaincre ou mourir, et que, s'ils manquaient de faire leur devoir pour la gloire des armes du Roy, que Sa Majesté leur ferait couper le cou. J'ai ajouté à cela que, si par hasard il se trouvait quelques-uns les navires seul et qu'il fut attaqué de cinq ou six navires turcs, ne pouvant éviter à force de voiles ou autrement leur abordage, de se défendre jusqu'à l'extrémité, et lorsqu'ils se verraient perdus sans aucune ressource, qu'il ne faut jamais demander de quartier, mais qu'il faut mettre le feu aux poudres pour brûler le navire du Roy avec tous les navires turcs qui seraient accrochés avec lui, et que Sa Majesté aime bien mieux que son navire soit brûlé que s'il était entre les mains de ses ennemis. » — Journal l'*Autographe*, n° 35, 1^{er} mai 1865.

(2) Le chevalier Paul naquit au mois de septembre 1597 d'une lavandière, dans un bateau de pêcheur, pendant une traversée tempétueuse que sa mère faisait du château d'If à Marseille. La frayeur de l'ouragan provoqua l'accouchement avant terme, ce qui n'empêcha pas l'enfant de devenir un vaillant garçon. Mousse avant l'âge de dix ans, chef d'escadre en 1649, il s'illustra par de nombreux exploits contre les Barbaresques ; il fit sa dernière campagne en 1666, à l'âge de 75 ans, et mourut l'année suivante, à Toulon.

Chapelle et Bachaumont ont dit de lui :

O'est ce Paul dont l'expérience
Gourmande la mer et le vent,
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
À tous les peuples du Levant.

barbaresques, et fit un certain nombre de prisonniers (1).

L'audace des pirates était, du reste, sans bornes, et ils inspiraient une telle terreur, que l'on craignit un moment qu'ils n'opérassent un débarquement sur les côtes de Normandie ou de Picardie. Des bâtiments de guerre furent tenus quelque temps en station dans le port du Havre (2).

Louis XIV résolut de porter un grand coup à la piraterie barbaresque en s'emparant d'une position importante sur la côte d'Afrique. Ce projet, qui ne pouvait qu'ajouter au développement de la marine militaire (3), avait déjà été muri par Mazarin ; il voulait suivre, en cela, l'exemple du cardinal Ximénès s'emparant d'Oran, et le chevalier de Clairville, surintendant des fortifications, avait été chargé de reconnaître le littoral de l'Afrique septentrionale.

D'après un mémoire publié à cette époque (4), le projet d'un grand établissement français en Barbarie était appuyé exactement

(1) CLÉMENT. — *Lettres de Colbert*. I. CXXX.

Les prisonniers faits dans cette rencontre servirent sans doute à un échange contre des Français esclaves à Alger. V. au trésor de Numismatique et de Glyptique une médaille de Louis XIV, avec ce revers :

Captivis ex Africis certatis redempti (?) Louis XIV debout, revêtu des habits royaux, mais la tête nue, tend la main à des esclaves dont il vient de briser les fers. A l'exergue : MDCLXIII.

(2) *Corresp. administrative sous Louis XIV*. III. 337.

(3) Depuis Richelieu, la marine militaire française tendait à prendre ce brillant essor qui fut une des gloires du règne de Louis XIV. Le Cardinal-Ministre avait dit à Louis XIII, dans son testament, en lui conseillant d'être fort sur mer :

« Votre force navale ne tiendra pas l'Espagne en bride, mais elle fera que le Grand-Seigneur et ses sujets qui ne mesurent la puissance des rois éloignés que par celle qu'ils ont à la mer, seront plus soigneux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent, d'entretenir le traité fait avec eux. Alger, Tunis, et tous ceux de la côte de Barbarie respecteront et craindront notre puissance, au lieu que jusqu'à présent, ils l'avaient méprisée avec une incroyable fidélité. (*Correspondance du Cardinal de Sourdis*. I. VII.)

(4) RECUEIL HISTORIQUE, — contenant diverses pièces curieuses de ce temps. 1 vol. in-16, Cologne. 1666. Fort rare.

des mêmes raisons mises en avant de nos jours, y compris l'avantage d'occuper les esprits inquiets, dangereux à l'intérieur. Il fut successivement question de Stora, Bougie et Bône. Enfin, on se décida pour Djidgeli, où les officiers de marine les plus distingués, entre autres Duquesne, pensaient qu'on pourrait, à peu de frais, établir un excellent port (1) pour les bâtiments chargés de surveiller les corsaires et de leur faire une chasse continuelle (2).

Le duc de Beaufort eut le commandement général de l'expédition. L'armée de terre se composa de six compagnies des gardes et de vingt compagnies de chacun des régiments de Picardie, Navarre, Normandie et Royal, présentant un effectif de quatre mille six cent cinquante hommes. Il y avait, en outre, vingt compagnies de vaisseaux, faisant huit cents hommes, un bataillon de Malte avec cent vingt chevaliers, un bataillon anglais et un bataillon hollandais, plus quelques centaines de volontaires.

Le comte de Cadagne, lieutenant-général, eut le commande-

(1) PELISSON. — *Histoire du règne de Louis XIV.*

(2) Le choix de Djidgeli fut une grande faute ; le but de l'entreprise était de s'emparer d'un point utile, et Bougie était préférable au triple point de vue maritime, commercial et militaire.

Bougie a été, à toutes les époques, l'une des principales cités maritimes de l'Algérie. Les Romains y fondèrent une grande ville ; les Berbères y placèrent le siège de leur empire ; les Espagnols qui, au XVI^e siècle, préludaient à leur grandeur maritime par leurs conquêtes dans le Nord de l'Afrique, s'y établirent beaucoup plus fortement qu'à Alger.

L'emplacement de Bougie a, en effet, une très-grande valeur sous le rapport maritime, il offre un grand port de refuge, admirablement disposé pour être amélioré par l'art. Il surveille les passages entre les Baléares, la Sardaigne, la Sicile et l'Afrique ; il se trouve plus rapproché qu'Alger et Mers-el-Kebir de Toulon et de la Corse. Bougie était, sous les Turcs, le point d'hivernage de la flotte algérienne.

Sous le rapport commercial, il est placé au cœur de la grande Kabylie, au débouché à la mer des vastes et riches bassins d'Aumale et de Sétif, sur la grande voie naturelle entre l'Europe et l'intérieur de l'Afrique.

Sous le rapport militaire, il offre tous les éléments naturels d'une place imprenable et d'un port de guerre de premier ordre. — *Études sur les ports de l'Algérie*, par A. LIEUSSOU.

ment des troupes de débarquement. On lui donna pour maré-
 chaux-de-camp MM. de la Guillotière et de Vivonne. De Betan-
 court eut le commandement de l'artillerie, et le chevalier de
 Clairville celui du génie. La flotte, commandée par le comman-
 deur Paul, se composait de 15 vaisseaux ou frégates, 19 galères,
 dont 7 de Malte, et quelques autres moindres bâtiments, en tout
 soixante-trois voiles.

*Y paraissent
 la Blaine*

L'expédition partit de Toulon le 2 juillet 1664. Après une re-
 lâche de quelques jours aux îles Baléares, où les galères de Malte
 rallièrent, elle reprit la mer et se dirigea vers la côte d'Afrique.
 Le 21 juillet, la flotte expéditionnaire mouillait dans la rade de
 Bougie.

« On vint mouiller vis-à-vis de la ville, à quelque chose de
 moins qu'une portée de canon. Le comte de Cadagne, après
 l'avoir considérée assez longtemps, dit qu'absolument il fallait
 descendre là, par trois raisons : la première, qu'elle paraissait
 abandonnée, et que l'on voyait nombre de gens charger des
 hardes sur leurs chevaux pour s'enfuir ; la seconde, qu'elle sem-
 blait bien fortifiée et facile à être mise hors d'insulte avec
 quelques réparations ; la troisième, enfin, que ce serait une
 conquête très-glorieuse pour le service du Roi. »

Le chevalier de Clairville s'y opposa directement, se fondant
 sur les ordres précis que le commandant en chef avait reçus de
 ne rien changer au plan arrêté, et sur ce que la même propo-
 sition de prendre Bougie avait été rejetée par le Conseil royal.
 Le duc de Beaufort resta un moment indécis, mais, craignant
 d'encourir un blâme, il se rangea enfin à l'avis du chevalier de
 Clairville, et refusa de consentir à l'attaque. Il en éprouva plus
 tard un bien vif regret, en apprenant que la garnison turque
 avait été détruite par la peste, et qu'il serait entré dans la ville
 sans coup férir.

La flotte expéditionnaire arriva devant Djidjeli le 22 à sept
 heures du soir. Elle fut accueillie par quelques coups de canon,
 et aussitôt le duc de Beaufort, faisant arborer le pavillon rouge,
 donna l'ordre de tirer sur la ville un coup de canon à boulet.
 Le lendemain, le débarquement s'opéra à côté d'un Marabout où
 est aujourd'hui le fort Duquesne. Le bataillon des gardes, celui

*Il se débarqua
 aussitôt à côté de
 ce qui est maintenant
 de la ville la
 20 de novembre*

de Malte et le régiment de Picardie, commandés par MM. de Cadagne et de Vivonne, débarquèrent les premiers. Les Kabyles, accourus en grand nombre, se battirent fort bien, et firent éprouver aux assaillants une perte de près de quatre cents hommes. A trois heures, la ville, foudroyée par l'artillerie de la flotte, fut complètement évacuée. Les troupes y entrèrent aussitôt et arborèrent la croix et le drapeau français sur le minaret de la mosquée. On ne trouva dans la ville que dix canons en fer, « et des maisons si laides, si épouvantables, qu'on pouvait à peine croire qu'elles eussent été habitées par des hommes. »

L'armée française prit position dans la petite plaine qui règne entre la ville et les collines, d'où se détache la langue de terre à l'extrémité de laquelle Djidjeli est bâti. Les soldats se retranchèrent à peu près comme ils l'entendirent; et, à ce sujet, on a reproché à de Clairville de n'avoir donné aucune direction d'ensemble à leurs travaux.

Le 24, quelques Kabyles portant un pavillon blanc s'approchèrent du camp français; conduits devant le duc de Beaufort, ils lui demandèrent ce qu'il prétendait faire dans leur pays.

Le Duc répondit que les Français n'en voulaient qu'aux Turcs; qu'en occupant Djidjeli, leur intention était d'avoir un poste d'où ils pussent surveiller et combattre les corsaires, et que, quant à eux, Kabyles, rien ne s'opposait à ce qu'ils vécussent en paix avec la France.

Les Kabyles parurent satisfaits de cette réponse, et s'éloignèrent en disant qu'ils allaient la communiquer à leurs Cheicks.

Le duc de Beaufort, trop prompt à se flatter du succès, croyait déjà qu'il n'y avait plus qu'à s'entendre sur les conditions de la paix, mais, le même jour, les avant-postes furent attaqués par surprise. Les Indigènes se jetèrent avec fureur sur les soldats qui bivaquaient paisiblement, et massacrèrent plusieurs d'entre eux avant que les officiers aient pu rallier leurs troupes.

Cette surprise rendit le Commandement un peu plus prudent, et des retranchements furent établis sur tout le pourtour du camp. On éleva un fortin à l'ouest, sur les hauteurs où est aujourd'hui le fort Saint-Ferdinand.

Le 25, quelques Kabyles revinrent, portant encore un pavillon

blanc. Ils s'excusèrent des hostilités de la veille, en les attribuant à une tribu dissidente. Ils s'informèrent du sort de leurs camarades restés prisonniers entre les mains des Français, et semblèrent craindre qu'ils n'eussent été dévorés. On les rassura facilement à ce sujet, et ils protestèrent de nouveau de leur désir de conserver la paix.

Cependant un des Kabyles montra plus de franchise : « Je m'étonne, dit-il aux officiers français, que des hommes riches, bien nourris, bien vêtus, veniez dans un pays où il n'y a rien de bon, où vous n'avez rien à gagner. A moitié nus, à peine avons-nous de quoi manger, mais nous sommes tous gens de guerre, et soyez convaincus que vous n'obtiendrez jamais la paix ! Partez donc, et cherchez un autre pays où vous puissiez faire une guerre plus avantageuse. »

Le duc de Beaufort et les autres chefs de l'armée n'attendirent pas longtemps avant de reconnaître que cet indigène ne les avait pas trompés en leur annonçant une guerre acharnée. Dès le jour suivant, les attaques recommencèrent, et pendant un mois, ce ne fut qu'une alternative continuelle d'hostilités et de protestations pacifiques. Les soldats ne pouvaient pas sortir de leurs retranchements sans s'exposer à une mort presque certaine ; de petites troupes de Kabyles cachées dans les montagnes voisines surveillaient le camp nuit et jour. Mais durant les suspensions d'armes, qui étaient fréquentes, les indigènes descendaient en foule dans la plaine pour se livrer à des échanges avec les soldats. Plusieurs vinrent même dans le camp, avec la plus extrême confiance, consulter les chirurgiens français pour leurs blessés (1). Il est certain que les Kabyles étaient fort indécis entre les Français et les Turcs. Ils n'aimaient, il est vrai, ni les uns ni les autres, mais

(1) PELISSON (*Histoire de Louis XIV*) raconte à ce sujet « qu'ils avaient un renégat pour unique chirurgien, à qui, par une politique bizarre, à chaque blessé de conséquence qui mourait entre ses mains, ils donnaient un certain nombre de coups de bâton pour le châtier plus ou moins, selon l'importance du mort, puis autant de pièces de huit réals pour le consoler et pour l'exhorter à mieux faire à l'avenir. »

ils n'éprouvaient que de la répugnance pour les chrétiens, tandis qu'ils nourrissaient une haine profonde pour les janissaires d'Alger. Malheureusement le duc de Beaufort ne sut pas fixer en sa faveur les irrésolutions des tribus. Au lieu d'essayer de gagner par des présents les principaux chefs, il se contenta de vagues paroles, dont les indigènes étaient eux-mêmes très-prodiges, et qui, pour eux, n'avaient aucune valeur. Une autre circonstance, la profanation des tombeaux d'un cimetière musulman, dont les matériaux avaient été employés à la construction d'un fortin, acheva de compromettre le succès des négociations.

Pendant ce temps, une colonne sortie d'Alger à la première nouvelle du débarquement des Français, s'approchait de Djidjeli. Les Turcs avaient fait demander aux tribus kabyles le libre passage sur leur territoire pour venir combattre les Infidèles. Celles-ci, jalouses de leur indépendance, ne voulaient pas y consentir; mais un marabout très-influent, nommé Si Hammoud, gagné par les Turcs, parvint à persuader ses compatriotes, au nom des intérêts de la religion. Entraînés par l'éloquence du saint homme, les chefs kabyles décidèrent qu'on accorderait aux Turcs le passage qu'ils avaient demandé, et qu'on se joindrait à eux pour attaquer le camp français.

Le Duc de Beaufort et le Comte de Cadagne ne savaient rien de cette négociation, mais ils n'ignoraient pas qu'un corps nombreux de janissaires était sorti d'Alger. Il n'y avait donc pas un moment à perdre pour presser les travaux de défense, trop négligés depuis deux mois, afin de mettre les troupes en mesure de résister à l'orage qui allait fondre sur elles.

Malheureusement, la mésintelligence la plus grande régnait parmi les chefs de l'armée française. Le Duc de Beaufort n'aimait pas le comte de Cadagne. Naturellement soupçonneux, jaloux de son autorité et incapable de recevoir un conseil, le Commandant en chef de l'expédition s'était imaginé qu'on avait établi auprès de lui un contrôleur importun de ses actions en lui donnant Cadagne. Quelques personnes de qualité, qui avaient suivi le Duc et composaient son conseil secret, aspirant à posséder toute sa confiance, excitaient continuellement sa jalousie, au lieu de s'appliquer à la faire cesser. Le Comte de Cadagne, de son côté,

manquait de cette souplesse d'esprit nécessaire pour gouverner ceux à qui l'on doit obéir. Il s'acquittait de ses devoirs avec sagesse et fermeté, aucun reproche ne pouvait lui être fait; mais, rebuté par les contradictions éternelles qu'il rencontrait, il s'était peu à peu éloigné du duc de Beaufort et des autres chefs de l'armée.

Le 5 octobre les Turcs, qui venaient d'arriver devant la place, dirigèrent une attaque vigoureuse contre le fort de l'Ouest. Le capitaine Cadillan, du régiment de Normandie, commandait ce poste. Il repoussa une première fois les janissaires, mais ceux-ci revinrent à l'assaut « avec une obstination capable de tout, si l'art et la discipline l'eussent secondée. » Cadillan fut tué sur la brèche, après des prodiges de valeur. Leroux, son lieutenant, qui prit le commandement, allait être débordé par les assaillants, quand le comte de Cadagne et le duc de Beaufort en personne accoururent à son secours et repoussèrent définitivement l'ennemi.

« Nous eûmes avis, dit la relation officielle de ce combat (1), que le camp d'Alger marchait pour attaquer nos lignes et qu'ils menaient du canon. La nouvelle nous en vint le 28 septembre. Le 1^{er} octobre, nous vîmes paraître leur camp à une journée du nôtre; le 2, ils approchèrent un peu plus près et envoyèrent quelques gens sur la montagne qui est vis-à-vis notre camp pour reconnaître, lesquels furent reçus à coups de canon. Le 3 au matin, nous les vîmes décamper pour passer un petit ruisseau, et les vîmes passer derrière la montagne; les braves de leur armée ne purent s'empêcher de descendre dans la plaine, cavalerie et infanterie, et venir escarmoucher contre nos petits corps-de-garde, qui firent fort bien; — le canon de nos lignes les incommoda fort et emporta même quelques cavaliers; ils eurent quelques gens tués aussi de coups de mousquets; — après avoir vu qu'il ne faisait pas bon pour eux, ils remontèrent. Le 4 du mois, ils se reposèrent. Le 5, à quatre heures du matin, la lune

(1) *Relation du combat, donné le 5 octobre, entre les Français et les Turcs et les Maures Gigères.* — Manuscrit de la Bibl. nationale.

étant fort belle, ils attaquèrent notre première tour. Cinq cents Turcs, l'épée à la main et avec les échelles, avancèrent les premiers, soutenus de cinq cents mousquetaires, et il y eut une échelle de posée, sur laquelle on pouvait monter trois de front. Un Turc, l'*escarienne* à la main, y monta et voulut sauter dans la tour, mais le lieutenant qui était dedans lui allongea un coup de pertuisane et le manqua ; il redoubla et fit mieux que la première fois ; il lui donna dans la gorge et le renversa au pied de la tour. Ensuite Cadillan, qui était le gouverneur de la tour, et Leroux, son lieutenant, renversèrent l'échelle. Le feu des ennemis fut fort grand, il dura d'une même force jusqu'au jour. Cadillan le reçut de même, il fit grand feu et fit jeter quantité de grenades qui firent prendre trois fourneaux au pied de la tour, qui tuèrent beaucoup de gens des ennemis. Une petite heure après le commencement de l'attaque, Cadillan fut tué d'un coup de mousquet ; cela n'empêcha pas que le lieutenant, secondé de son enseigne et de cinquante hommes du régiment de Normandie, s'étant trouvé de garde ce jour-là avec six gardes de M. de Beaufort et quatre de M. de Cadagne, n'y fissent fort bien leur devoir et ne le défendissent bien. Le canon de nos lignes et de nos vaisseaux fit grand feu.

« Une heure après que le jour fut venu, M. de Beaufort, voyant que le feu des ennemis se ralentissait, envoya un sergent avec dix hommes pour avoir des nouvelles du dedans de la tour, lequel lui rapporta que le gouverneur avait été tué, et que le reste des hommes était fort las. Sitôt que le sergent eut fini sa réponse, les ennemis commencèrent leur feu sur la tour, qui dura assez, et comme on vit que celui de la tour manquait un peu, on résolut de la secourir et y mettre des hommes frais. Brandon fut commandé avec 250 hommes des gardes de Milly, et Campagnol avec autres 250 hommes de Picardie, et Sainte-Marthe avec 200 de Navarre et 50 des Royaux, qui étaient venus pour relever ceux de la tour. Mais le lieutenant Leroux, qui était dedans, ne voulut point être relevé qu'au bout de vingt-quatre heures.

« Cavillon marcha avec les gens détachés pour chasser les ennemis qui étaient au pied de la tour, lesquels firent si grand feu,

qu'ils ébranlèrent un peu nos gens. Mais M. de Cadagne, voyant que le feu des ennemis, qui s'étaient coulés près de 600 dans les rochers près des lignes de Navarre, incommodait fort nos gens, qui étaient très à découvert, les fit rentrer dans les lignes en bon ordre, et l'on peut dire avec vérité que l'action fut fort hardie et vigoureuse, et quoique le feu des ennemis fut fort grand, le nôtre le fit taire. L'action dura cinq heures, et les ennemis, voyant qu'ils ne réussissaient pas, se retirèrent avec perte de 50 Turcs naturels tués sur place, 50 du pays tués et près de 200 de blessés, et de Maures près de 400 tués ou blessés.

« La nuit de l'attaque, ils avaient fait leur batterie de trois pièces de canon pour battre la tour, laquelle n'était servie de pas une de nos pièces ; mais le lendemain en en mena deux au pied de la tour, ce qui les obligea de retirer leurs pièces et même leur camp, parce qu'ils étaient incommodés du canon. Nous avons su, par un Français qui s'est sauvé, qu'ils avaient dessein de faire une attaque générale, mais elle ne réussit pas ; ils devaient venir 400 Maures au marabout, 2,000 à Picardie et autant à Navarre, sans compter la tour, qu'ils croyaient emporter bien vite ; mais les Maures, voyant que la tour résistait trop et que les Turcs y étaient maltraités, formèrent le dessein d'aller piller leur camp ; ils en furent avertis et y donnèrent ordre, cela fut cause qu'ils se retirèrent un peu plus vite qu'ils n'auraient fait. »

« La *mauraille* s'est retirée pour aller semer ; en se retirant, ils se sont moqués des Turcs de ce qu'ils ne nous avaient pas battus. Le camp des Turcs est toujours au même endroit ; ils ont envoyé demander des secours à Alger et Constantine, et du plus gros canon, en cas qu'on voulut qu'ils nous attaquassent ; ils ont fait un petit retranchement sur le haut de la montagne, où ils mettent une garde. Depuis le jour de l'attaque, ils n'ont rien fait. Nous espérons avoir des nouvelles de ce qu'on a résolu à Alger. »

Le 22, arrivèrent des renforts sur quelques navires conduits par le marquis de Martel. M. de Castellan, major du régiment de Provence, commandait ces troupes.

Le gouvernement français avait vu son attention éveillée par les rapports contradictoires émanés des chefs du corps expédi-

tionnaire. Soupçonnant la mésintelligence qui régnait dans le camp de Djidjeli, le roi enjoignit au Duc de Beaufort de remettre le commandement en chef au Comte de Cadagne, et de reprendre lui-même la mer pour donner la chasse aux corsaires. Le major Castellan avait, en outre, ordre précis de Louis XIV d'adresser directement à S. M. un rapport sur la situation exacte des choses.

Aussitôt les renforts débarqués, le Duc de Beaufort proposa une attaque générale du camp des Turcs, qui venaient de recevoir de la grosse artillerie. Ce parti était le meilleur qu'on pût prendre ; car, dans l'état d'imperfection des lignes françaises, on devait s'attendre à ce qu'elles seraient forcées par le canon de siège. On devait donc, à tout prix, empêcher les Turcs d'établir leurs batteries. Mais Cadagne, alors Commandant en chef, opposa les instructions du gouvernement, qui prescrivaient de ne point sortir des lignes. Les autres officiers généraux partageaient son avis, car ils ignoraient tous l'arrivée de l'artillerie turque. De Beaufort était le seul qui en fût instruit, mais il n'avait pas cru devoir en parler au Conseil (1). Il est présumable que le comte de Cadagne se serait rangé de son avis, s'il avait connu la vérité.

Quoi qu'il en soit, le Duc de Beaufort, après avoir rejeté sur le nouveau commandant en chef la responsabilité de ce qui pourrait arriver, mit à la voile le 27, au grand regret des troupes, dont il avait la confiance et les sympathies, bien que ses qualités fussent, en général, plus brillantes que solides. Au lieu de faire une diversion contre Alger, comme il en avait l'ordre, il s'en alla croiser dans le golfe de Tunis.

Le 29 (2), au point du jour, les Turcs ouvrirent le feu sur les postes extérieurs. Le fort de l'ouest, battu en brèche avec des pièces de 48 et de 36, résista à peine trois heures. On essaya inutilement d'opposer à cette formidable artillerie une batterie

(1) Le duc de Beaufort avait été prévenu de l'arrivée de l'artillerie de siège turque, par un de ses interprètes nommé Durand, qui avait des intelligences dans le camp algérien.

(2) Nous suivons ici, pour les dates, le rapport du major Castellan.

de quatre canons ; en un instant elle fut démontée. Une seconde redoute, qui couvrait le camp, fut abattue aussi en moins de deux heures. Les boulets des Turcs arrivèrent enfin jusque dans le camp lui-même.

La position de l'armée devint alors très-critique. Les soldats étaient complètement démoralisés. On leur avait toujours dit que les Indigènes, n'ayant pas de gros canons, ne pourraient jamais forcer les lignes françaises. C'était le chevalier de Clairville qui, répétant à tout le monde que « les seules lavandières de l'armée suffisaient pour défendre les deux redoutes », s'était efforcé de faire partager aux troupes sa folle confiance. Maintenant que les retranchements extérieurs étaient détruits, il était le premier à s'effrayer et ne faisait rien pour relever le courage chancelant des soldats ; ceux-ci avaient, du reste, de justes raisons de se plaindre. Ils manquaient des choses les plus essentielles ; sans vêtements et sans souliers, ils n'avaient même pas de bois pour faire cuire les viandes salées qu'on leur distribuait. Le dernier convoi avait apporté quelques approvisionnements, mais ils étaient avariés en grande partie. Une promptre retraite devenait nécessaire si l'on voulait éviter une plus grande catastrophe. Les soldats ne parlaient de rien moins que de se rendre aux Turcs.

La Guillotière et les colonels se réunirent et déclarèrent au comte de Cadagne que la retraite était indispensable, qu'ils ne répondaient plus de leurs hommes, et qu'il fallait profiter, pour se rembarquer, de l'escadre de Martel et des derniers beaux jours. Cadagne voulut d'abord se démettre du commandement, plutôt que de donner un ordre tel que celui qu'on demandait, mais, enfin, voyant que la retraite ne s'effectuait pas moins et craignant quelque épouvantable catastrophe, il se résigna à diriger lui-même l'embarquement.

Le 31 octobre au matin, l'évacuation du camp commença. Pendant qu'une partie des troupes continuait d'occuper les retranchements, l'autre transportait sur les navires les malades et les blessés, qui étaient au nombre de 1,200.

Tous les différents corps reçurent ensuite l'ordre de se replier vers le rivage. A mesure qu'ils arrivaient, on les embarquait

précipitamment ; mais les dernières troupes, vivement pressées par les janissaires et les bandes kabyles, se débandèrent tout à coup, et la retraite qui, jusque-là, s'était effectuée en assez bon ordre, devint, selon le rapport du comte de Cadagne, aussi honteuse qu'une fuite. On fut obligé d'abandonner toute l'artillerie. Une trentaine de soldats, chez qui l'ivrognerie fut plus forte que l'amour de la vie, furent massacrés par les bandes ennemies sur quelques tonneaux de vin abandonnés.

A cette ignoble mort, hâtons-nous d'opposer le glorieux trépas d'un jeune officier aux gardes, nommé Saint-Germain. Il commandait une embarcation où se trouvaient des blessés, mais cette embarcation était tellement chargée qu'on éprouvait une grande peine à la pousser au large. Les ennemis accouraient et tout semblait perdu. Sautant à terre sans hésiter un seul instant, Saint-Germain se jeta au-devant des assaillants et se fit tuer pour sauver les blessés confiés à sa garde. Trois soldats, qui l'avaient suivi, entraînés par le noble exemple du devoir militaire, périrent, comme lui, victimes de leur généreux dévouement. Le comte de Cadagne ne s'embarqua aussi qu'un des derniers, donnant sans cesse ses ordres avec beaucoup de sang-froid et de fermeté. Voyant une vingtaine de soldats, poursuivis par les janissaires, se jeter à la nage, il ordonna de ramener sa chaloupe sous le feu terrible des Turcs, et parvint à recueillir quatorze de ces malheureux.

Trente pièces de canon de fonte, quinze de fer et plus de cinquante mortiers furent abandonnés sur le rivage (1).

(1) SANDER RANG, *Précis*. 425. HAMMER, *Hist. de l'Emp. ottoman*, XI, 204. PELLISSON, *Hist. de Louis XIV. Rapport au Roi de M. de Castellan*. Ms. Hart. n° 241. *Récit très véritable de tout ce qui s'est passé à Gigery*. Fol. 79. Ms. de la Bibl. nation. JAL. *Dictionnaire critique* 348.

Lors de notre débarquement à Gigelli, en 1839, nous avons retrouvé plusieurs de ces canons couchés et abandonnés sur la plage ; on les a ramassés et déposés dans un magasin de l'artillerie, où on peut les voir à côté d'autres débris de ferraille, de boulets et de fragments de cuirasse n'ayant d'autre valeur que celle qui se rattache à leur provenance. Et, à ce propos, nous devons ajouter que, par les objets mêmes de cette époque conservés par les indigènes, nous

Le 1^{er} novembre, le corps expéditionnaire s'éloigna de la côte d'Afrique; il n'y avait séjourné que trois mois, et en ce temps si court il avait perdu plus de 2,000 hommes (1).

Le malheur, qui semblait s'être attaché aux Français, les suivit jusque sur les côtes de Provence. La peste, qui était alors à Toulon, empêchait d'y débarquer les troupes; l'escadre reçut d'ordre de les porter aux îles d'Hyères. Un des plus grands vaisseaux, la *Lune*, périt corps et biens en vue de ces îles. Douze cents hommes du régiment de Picardie, quantité de volontaires et plusieurs des meilleurs officiers du corps expéditionnaire furent noyés (2).

pouvons nous rendre à peu près compte du nombre d'ennemis que Cadagne eut sur les bras. En effet, l'annonce d'un débarquement de chrétiens et l'appel à la défense du territoire durent attirer, devant Gigelli, les contingents de tout le massif des montagnes qui s'étendent de Bône à Bougie. Entre les mains kabyles, j'ai vu souvent des lames de sabre, forme dite *briquet*, avec ces mots gravés : *Gardes*, ou bien *Royal*. L'un d'eux m'a donné un sceau en fer du diamètre d'un décime, portant un écusson chargé de dix billettes posées 4, 2, 4, autour duquel on lit :

CHARLES DE BEAUMANOIR.

J'ai donné ce sceau au Musée d'Alger.

Les canons de la Kalaâ des Beni Abbas proviennent en partie de ceux laissés à Gigelli par les Français : c'est encore une preuve démontrant que les populations de cette région, bien qu'habitant à plus de quarante lieues du théâtre de la guerre, vinrent prendre part à la lutte, et, après le départ des Français, emportèrent chez eux un trophée de leur victoire. — Charles FÉRAUD, *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, XIV, p. 159.

(1) « La grande expédition d'Égypte, tentée depuis peu par Napoléon 1^{er}, dit M. le duc de Noailles (*Histoire de Mme de Maintenon*, I, 391), n'avait pas même été étrangère aux vues de Louis XIV, non plus que la conquête de l'Algérie, car le port qu'il fonda à Gigery la commença en quelque sorte dans ce qu'elle a de plus important pour nous, la possession de la côte africaine »

M. de Noailles a commis ici une grave erreur; Louis XIV n'a fondé aucun port à Djidgeli. Il y a eu projet de port par Duquesne et c'est tout. Cette hérésie historique doit être relevée, en raison même de l'importance qu'elle emprunte au nom de son auteur.

(2) TALLEMANT (*Historiettes*. IV. 492) raconte que le bâtard de Mont-
Revue africaine, 17^e année, N^o 99. (MAI 1873).

Malgré cet échec, l'entreprise sur Djidgeli jeta un grand éclat. « C'est un échantillon, dit un écrit du temps, de ce que les infidèles ont à craindre et les chrétiens à espérer. » « Elle excita, dit le chevalier d'Arvieux (1), des murmures infinis dans l'empire ottoman, dans la Syrie et dans l'Égypte. . . . Les Turcs et les Maures crièrent à la vengeance ; ils disaient hautement qu'il fallait exterminer tous les Francs qui étaient dans l'empire. . . . »

Louis XIV répondit à cette émotion du monde musulman et à ses menaces par les succès maritimes de ses lieutenants. Le 24 juin 1665, le duc de Beaufort poursuivit et attaqua dans les eaux de la Goulette une escadre algérienne, à laquelle il brûla et coula trois vaisseaux. Le 24 août suivant, il obtint un avantage semblable en face de Cherchell (2). Au commencement de 1666, les Algériens manifestèrent le désir d'entrer en arrangement. Louis XIV, qui ne demandait pas mieux dans l'intérêt du commerce, envoya à Alger M. Trubert, commissaire général des armées navales, qui signa, le 17 mai, un traité de paix avec la Régence.

Il y fut stipulé que les corsaires d'Alger seraient munis d'un certificat du Consul de France, afin qu'en cas de rencontre à la mer, ils ne fussent pas confondus avec ceux des autres États barbaresques ; que, de leur côté, les navires français auraient un laisser-passer du grand-amiral de France ; que la visite des bâtiments à la mer ne se ferait qu'au moyen d'un bateau ; que les navires français et tout ce qu'ils porteraient auraient droit de franchise, — point essentiel qui venait d'être refusé aux autres nations, et qui, dans bien des occasions, fut un sujet de contestations entre les Puissances Chrétiennes et la Régence d'Alger. — Ce traité consacrait encore la prééminence du consul de France sur tous les autres agents européens (3).

brun se noya avec tous ceux qui se trouvèrent dans le vaisseau la *Lune*, et que Montbrun pensa en mourir de douleur.

(1) *Mémoires du chevalier d'ARVIEUX*, t. III. p.

(2) JAL. *Dictionnaire critique*, p. 144 et 348. *Lettres et Correspondances de Colbert*, I. CXXXII.

(3) SANDER-RANG. *Précis*. 425. *Lettres et correspondances de Colbert*. II. 434.

Malheureusement, tous les traités avec les Barbaresques n'offraient que de très-faibles garanties. Les corsaires y avaient recours seulement pour se donner le temps de réparer leurs pertes, et ne manquaient jamais de recommencer leurs courses dès qu'ils le pouvaient. Ainsi, dès 1669, c'est-à-dire moins de trois ans après le traité signé par M. le commissaire général Trubert, les déprédations des pirates algériens recommençaient, et Louis XIV était dans la nécessité, pour protéger le commerce français, de mettre en mer deux fortes escadres, commandées par le comte d'Estrées et le marquis de Martel (1).

Ernest WATBLED.

(1) *Lettres et correspondances de Colbert*. II. 466, 502-503. *Correspondance administrative sous Louis XIV*. III. 488, 553. — TRONDE. *Batailles navales de France*. I. 116.

